



RIEN NE SE PERD, TOUT SE TRANSFORME !

Les déchets verts

Fiche conseil | [environnement](#)

[caue37.fr](#)

Taillez, ramasser, balayer, le jardin toujours pimpant ! Marre de faire des aller-retours à la déchetterie ? Vous vous dit qu'il y a maldonne à tout jeter ? La déchetterie ou la poubelle, c'est fini ! Découvrez les milles et une vertus des déchets verts et des 200 kg déchets organiques ménagers que nous jetons chaque année.

Les milles et un usages des «déchets verts»

Ils sont nombreux, il suffit de trier ! Les coquilles d'œuf dans les pêchers mais des agrumes au compost ! Reste de tontes, feuilles des arbres en automnes, résidu de tailles des arbustes ou déchets compostables ménager, tout à son utilité et vous finirez même par en manquer !



Pas si vite !

Au jardin, les déchets verts vont être de deux types :

• **Les «utilisables» immédiatement** tels les feuilles mortes, les résidus de tailles des arbustes fragmentés encore verts (BRV ou broyat) ou des sections de branches inférieures à 10 mm

• **Ceux qui nécessitent un premier traitement**, tels les déchets ménagers compostables (épluchures fruits et légumes **sauf les coquilles d'œufs qui sont un biocide naturel** et ne se dégradent pas)) et dont **l'utilisation** se fera ensuite au jardin **sous forme de produit transformé** (compost) Un composteur de 1 m³ suffit pour une surface de 500 m. L'amendement est prêt au bout de 4 à 6 mois, parfois un peu plus longtemps. Il ressemble alors à du terreau.

L'art du compost

On y dépose les **épluchures de la cuisine et les déchets organiques du jardin (exclure les branchages, les écorces)** après les avoir découpés en morceaux. Le compost est de **meilleure qualité** si l'on **alterne les couches de déchets secs (feuilles mortes) et mouillés** (déchets organiques types tontes fraîches, épluchures de légumes, feuilles vertes) et si l'on mélange chaque couche avec la précédente. Il est conseillé d'**ajouter un peu de terre franche de jardin**, d'arroser si besoin pour empêcher son dessèchement et d'apporter de temps en temps du purin d'ortie (riche en azote stimulant la vie microbienne et la décomposition).

Les restes de tontes ou les broyages de végétaux ligneux comportant énormément de feuilles vertes doivent être séchés quelques jours avant d'être utilisés à des fins de paillage pour limité leur putréfaction et la formation d'une couche épaisse limitant ensuite la décompositions et l'apport d'eau.

«Ou, quand, comment ?»

Selon les types de déchets verts

- **Les feuilles coriaces** (végétaux persistants et chêne, châtaigniers ou platanes) se **décomposent lentement et forment de bon paillage** durant une saison
- **Les feuilles tendres** (noisetiers, charmes, érables) se décomposent vite, peuvent servir de paillage, mais sont **plus destinés à une utilisation au compost.**
- Les **tontes de pelouse** ne sont pas utilisable immédiatement, elle doivent **être laissées séchées deux ou trois jours avant** (pas en tas pour éviter leur putréfaction) pour une utilisation en paillis. Leur dégradation est rapide mais **5 cm suffisent a pailler le potager pour la belle saison.**
- **Les déchets de taille diverses** (haies, arbustes, arbres) constituent un paillage de **longue durée** (2 à 3 ans) qui s'avère très nutritif pour les plantes mais ne doit **pas être utilisé encore vert.** Il doit sécher en tas pendant un ou deux mois dans l'idéal. Il peut être mélangé a d'autre déchet d'entretien (tiges sèches, tailles de vivaces, fougères) qui broyées compléteront très bien l'action nutritive.

Attention : pour les paillages à la **décomposition longue comme le broyat de tiges, copeaux de bois,** leur utilisation **en sol pauvre** ou au potager nécessite une attention particulière :un séchage et une **décomposition préalable (6 mois)** afin que l'épandage d'un éventuel engrais sous forme organique avant paillage afin de **limité le phénomène de carence d'azote.**

Le compostage

est un processus de dégradation naturelle des déchets organiques qui vont être transformés en matière organique assimilable par les végétaux via des organismes et insectes se nourrissant de cette matière première. La décomposition doit ce faire dans des conditions équilibrées d'aération et d'humidité afin d'assurer la vie des organismes décomposeurs.

SCHÉMA VIE DU SOL

PHOTO TERREAU

IMAGE PAILLAGE HERBE POTAGER

IMAGE PAILLAGE FEUILLES

Terreau ou compost ?

Le compost et le terreau sont tous les deux issus de la décomposition de matières organiques végétales ou animales. Mais le terreau très riche en humus et également composé de matières issues de la dégradation minéralr, dans lequel il est possible de cultiver directement les semis et les jeunes plants. Les plantes adultes préféreront un mélange terreau/terre de jardin. Le «terreau» que l'on achète dans le commerce est essentiellement composé de tourbe et de fibres végétales (coco). Il n'a donc rien à voir avec l'humus en forêt ou le terreau maison ou les matières sont déjà dégradée et directement assimilable en plus d'être associé à des éléments minéraux lié au travail de la faune du sol.

Le lombricomposteur au balcon !

Un solution pour balcon et petites espaces

Le matériel n'est pas très imposant, mais que ce soit sur le balcon ou dans l'appartement pendant la mauvaise saison, il faut quand même prévoir un emplacement suffisant (au moins 50 x 50 cm). L'ensemble est composé de 3 à 5 bacs étanches dont un dernier avec un robinet récupérant le jus, servant d'engrais à dilué lors de l'arrosage des plantes. Le lombricomposteur permet de composter tout les déchets organiques et même le carton sans encres !



Le Mulching, sur place est l'action de ne pas ramasser les débris de tontes qui finement hachés par la tondeuse, permettent leur décomposition rapide sur l'herbe et de limitent l'export de matière organique des pelouses qui cause souvent l'arrivée des mousses et l'acidification du sol

Les poules, alliées du zéro déchet...

Un poulailler est une excellente façon de diminuer ses déchets organiques en complément d'un composteur. Elle recycle les coquilles d'huîtres ou de moules. Par exemple ou celle d'œuf.



CRÉDITS : sauf mention contraire, toutes les photos et illustrations du présent document © CAUE37

ADRESSES UTILES

Votre mairie

Renseignez-vous sur le règlement d'urbanisme de votre commune.

UDAP 37 Unités départementales de l'architecture et du patrimoine

Si votre projet est situé dans le périmètre d'un édifice protégé, consultez les préconisations du STAP37 sur son site www.sdap-37.culture.gouv.fr

Informations sur les techniques de tailles des arbres fruitiers : <http://jardindesmerlettes.com>

Informations sur le palissage et la taille des rosiers: <https://lesjardinsdemalorie.be/>

CAUE 37

Le CAUE 37 vous conseille pour votre projet. **Prenez rendez-vous !**

34 place de la Préfecture _ 37000 TOURS
02 47 31 13 40 _ caue37@caue37.fr _ www.caue37.fr

37
Indre-et-Loire
caue
Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement